Pépartement de la Loire Ville de Veauche

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 7 octobre 2017

Election du Maire et des adjoints

Le 7 octobre Deux mille dix sept à 11 H 00, les membres composant le Conseil municipal de la commune de VEAUCHE se sont réunis, salle des conseils, sous la présidence de Alain RIEU, Conseiller municipal, Doyen de l'assemblée (pour l'élection du Maire) et sous la présidence de Christian SAPY, Maire (pour la fixation du nombre d'adjoints et l'élection des adjoints au Maire) après avoir dûment été convoqués, dans les délais légaux, le 2 octobre 2017

PRESENTS: Christian SAPY, Martine DEGOUTTE, Christophe BEGON, Valérie TISSOT, Gérard DUBOIS, Suzanne LYONNET, Julien MAZENOD, Christine LA MARCA, Alain RIEU, Elise FAYOLLE, Brigitte CHANCRIN, Pascal CELLIER, Pascale OLLAGNIER, Michel BONNAND, Jean-Christophe CHOMAT, Sabine MARSANNE, Véronique BADET, Muriel BOREL, Eric LEONE, Christophe LALLEMAND, Catherine RIOUX, Bertrand VALLA, Julien MONTCHAMP, Mathilde MAGDINIER, Monique GIRARDON, Claire GANDIN, Sylvie VALOUR, Olivier JOURET

Excusés avec pouvoir : Michel CHAUSSENDE,	
SECRETAIRE DE SEANCE : Véronique BADET	

POUVOIRS déposés en application de l'Article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mandants Mandataires

Michel CHAUSSENDE, Monique GIRARDON

Madame GIRARDON ouvre la séance du Conseil municipal du 7 octobre 2017 et rappelle les résultats des élections municipales du 1^{er} octobre dernier :

Nombre électeurs inscrits: 7041

Nombre de votants 3541 soit 50,29 % des inscrits

Suffrage exprimés: 3435

Nombre de suffrages exprimés par liste :

I. Unis pour réussir Veauche	1219	35,49 %
2. Réussir Veauche Autrement	2216	64,51 %

Madame Girardon énonce les noms des membres du Conseil municipal nouvellement élu les déclare installés dans leurs fonctions

Christian SAPY Martine DEGOUTTE Christophe BEGON Valérie TISSOT Gérard DUBOIS Suzanne LYONNET Julien MAZENOD Christine LA MARCA Christophe LALLEMAND Pascale OLLAGNIER Bertrand VALLA Catherine RIOUX Jean-Christophe CHOMAT Véronique BADET **Eric LEONE Brigitte CHANCRIN** Alain RIEU Mathilde MAGDINIER Michel BONNAND Elise FAYOLLE Pascal CELLIER

Monique GIRARDON Michel CHAUSSENDE Claire GANDIN Olivier JOURET Sylvie VALOUR

Sabine MARSANNE Julien MONTCHAMP

Muriel BOREL

Madame Girardon propose de désigner, si tout le monde en est d'accord, Véronique BADET comme secrétaire de séance. Pas d'objection.

Le Conseil municipal étant installé, et conformément à l'article L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présidence de l'Assemblée est confiée à Alain RIEU, doyen d'âge de l'assemblée.

Alain RIEU, désormais Président de l'Assemblée, procède à l'appel nominal des membres du Conseil, dénombre les membres présents et constate que la condition de quorum est remplie.

Dossier n°2017-115 - Election du Maire

Afin de procéder à l'élection du Maire, Alain RIEU propose aux deux plus jeunes conseillers élus, Mathilde MAGDINIER et Julien MAZENOD, d'être ses assesseurs.

Après un appel à candidature, il a été enregistré l'unique candidature de Monsieur Christian SAPY.

Monsieur le Président rappelle qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Monsieur le Président invite le Conseil municipal à procéder au vote.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé son enveloppe dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 29

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

- Nombre de bulletins blancs : I

- Nombre de bulletins nuls : 5

- Nombre de suffrages exprimés : 23

- Majorité absolue : 12

Monsieur Christian SAPY obtient la majorité absolue des suffrages.

Le Conseil municipal DELIBERE :

Monsieur Christian SAPY est élu Maire de Veauche et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Monsieur Christian SAPY, nouvellement élu Maire de VEAUCHE, prend alors la présidence de la séance du Conseil municipal.

Dossier n°2017-116 - Fixation du nombre de postes d'Adjoints

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'en vertu de l'article L. 2122-2 du CGCT, le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 8 adjoints pour notre commune.

Il propose de fixer à sept le nombre d'adjoints au Maire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, (24 POUR et 5 Abstentions), fixe à sept le nombre de postes d'Adjoints.

Dossier n°2017-117 - Election des Adjoints au Maire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que dans les communes de I 000 habitants et plus, les adjoints sont élus, parmi les membres du conseil municipal, au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Le vote a lieu au scrutin secret (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2).

Une seule liste de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire a été déposée, à savoir :

- Martine DEGOUTTE

- Christophe BEGON
- Valérie TISSOT
- Gérard DUBOIS
- Catherine RIOUX
- Christophe LALLEMAND
- Bertrand VALLA

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à procéder au vote.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé son enveloppe dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 29

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

- Nombre de bulletins blancs : 0

- Nombre de bulletins nuls : 5

- Nombre de suffrages exprimés : 24

- Majorité absolue : 13

La liste conduite par Madame Martine DEGOUTTE obtient la majorité absolue des suffrages.

Sont élus adjoints au Maire de Veauche, selon le rang ci-après indiqué, et sont immédiatement installés dans leurs fonctions :

- Martine DEGOUTTE : I er Adjoint

- Christophe BEGON: 2ème Adjoint

- Valérie TISSOT : 3ème Adjoint

- Gérard DUBOIS : 4ème Adjoint

- Catherine RIOUX : 5ème Adjoint

- Christophe LALLEMAND : 6ème Adjoint

- Bertrand VALLA: 7ème Adjoint

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 H 00.